



Montreuil, le 11 avril 2017

Mme Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
101 rue de Grenelle
BP 10445
75327 PARIS CEDEX 07

M. Jean-Michel BAYLET
Ministre de l'Aménagement du territoire, de la
Ruralité et des Collectivités territoriales
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

N/Réf : NM/KR
N° 91- 20170411

Objet : Préavis de grève pour les salariés de la Filière Collecte et Traitement des Déchets Ile-de-France pour le 18 Avril 2017, reconductible et illimité.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La fédération CGT des Services Publics et la Fédération des Transports ont décidé de s'unir pour porter au plus haut les revendications des agents.

- Reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite à taux plein,
- véritable politique de l'emploi qui accompagnerait l'agent de son recrutement à son départ en retraite,
- Evolution de carrière permettant de pouvoir bénéficier à la retraite d'une pension décente.

Il est urgent que soit enfin prise en compte pour les agents, la reconnaissance de la pénibilité liée aux missions de ce personnel. Pour rappel, ils ont une des espérances de vie les plus faibles ainsi que des espérances de vie en bonne santé les plus courtes...

Pour la CGT, il est plus que vital que l'état attribue un financement pérenne aux collectivités afin qu'elles puissent assurer un service public de qualité et solidaire dans les domaines tels que l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le logement, etc... Domaines qui doivent être, car d'intérêt public, sous la gestion et la maîtrise des services publics.

De plus, l'ensemble des contribuables payent fortement la note pour la gestion de leurs déchets à travers la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères.

Nous posons ici le problème d'une gestion à travers des choix différents, soit la collecte en régie ou à travers les marchés publics délégués au privé. Ces choix politiques, fait souvent sous l'étranglement financier que subissent les collectivités depuis les réformes successives des collectivités territoriales, n'ont de cesse de déléguer au privé la gestion des déchets, ce qui entraîne une hausse importante pour l'ensemble des contribuables.

Nous assistons à la dégradation de ces métiers que ce soit dans le public ou le privé, des conditions de travail, de l'accroissement de la pénibilité à travers différentes pratiques (annualisation, modulation du temps de travail, monoripage, baisse des fréquences de collecte que les salariés subissent et le contribuable sur la dégradation du service rendu à la population).

Dans le public, les agents sont dans l'impossibilité de bénéficier du départ anticipé de 5 ans à la retraite du fait de la décote appliquée. Dans le privé, du fait des réformes successives sur notre système de retraite et l'allongement du départ à la retraite, les salariés sont obligés de travailler après 60 ans alors qu'avant 81, la retraite pour les salariés des déchets était à 60 ans au lieu de 65 ans, du fait de la pénibilité liée aux missions.

Dans le privé, comme dans le public, c'est 5 ans de vie perdue alors que l'on sait que cette pénibilité entraîne une durée de vie raccourcie de 7 ans, et une espérance de vie en bonne santé amputée de 17 ans.

C'est pour gagner sur leurs revendications que les salariés concernés du public comme du privé de la filière collecte et traitement des déchets ainsi que les agents de la Propreté Urbaine seront en grève à partir du 18 Avril prochain, pour faire reconnaître ensemble la pénibilité.

Dans ce cadre, afin de permettre aux personnels concernés de la Fonction publique territoriale de participer aux mobilisations à venir sur ces questions revendicatives, et comme en a décidé notre direction fédérale lors de sa dernière réunion, nous déposons des préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents concernés pour les journées suivantes : 18 avril, 19 avril, 20 avril, 21 avril, 22 avril, 23 avril, 24 avril, 25 avril, 26 avril, 27 avril, 28 avril, 29 avril et 30 avril.

Nous restons disponibles pour une négociation dans le cadre de ce préavis et nous vous adressons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération des Services Publics
Nathalie METCHE



Secrétaire fédérale